

Marly et Fribourg renforcent la collaboration de leurs corps de sapeurs-pompiers

Union sacrée chez les pompiers



La convention a pour objectif d'assurer une gestion optimale du matériel et de réduire les coûts. Vincent Murith-photo prétexte

125

Le nombre d'hommes du corps de sapeurs-pompiers de Fribourg, contre 55 à Marly

300 000

Le montant annuel forfaitaire que paiera la commune de Marly à Fribourg

« THIBAUD GUISAN

Convention » Les pompiers de la ville de Fribourg et de Marly travailleront main dans la main. Les deux communes ont paraphé une convention de collaboration renforcée, qui s'apparente pratiquement à une fusion. Dès le 1^{er} janvier 2020, l'organisation ainsi que la gestion administrative et technique du service du feu seront assumées par le bataillon des sapeurs-pompiers de la ville de Fribourg. Le corps des pompiers de Marly deviendra une compagnie de ce bataillon et son commandant en intégrera l'état-major, annoncent les deux communes dans un communiqué.

Les deux voisins mettent en avant les avantages de ce rapprochement renforcé: une gestion optimale du matériel et une réduction des coûts de fonctionnement. La convention prévoit le maintien d'une base

de départ opérationnelle à Marly. La commune, qui restera responsable du recrutement des membres de sa compagnie, transférera son équipement et ses véhicules à la ville de Fribourg, qui lui fournira dès lors le matériel.

Tonne-pompe pour Marly Le corps de pompiers marlinois aura par exemple à disposition un camion tonne-pompe de dernière génération. En contrepartie, Marly versera à Fribourg une contribution forfaitaire annuelle: un montant d'un peu plus de 300 000 francs pour les trois premières années. «Ensemble, nous sommes plus forts, et nous réalisons des économies d'échelle», résume Christophe Maillard, conseiller communal marlinois responsable du service du feu, qui évoque une économie annuelle d'environ 30 000 francs pour Marly.

Conseiller communal chargé de la police locale à la ville de Fribourg, Pierre-Olivier Nobs

abonde: «Nous assurons la sécurité de notre population, en augmentant la qualité des prestations et en réduisant les coûts. C'est l'idéal.»

«Nous réalisons des économies d'échelle»

Christophe Maillard

Le corps de sapeurs-pompiers de Marly compte environ 55 hommes, contre quelque 125 pour celui de Fribourg. La nouvelle convention définira par exemple Marly comme base de départ prioritaire pour des interventions sur le boulevard de Pérolles, en raison de la proximité géographique. «Nous avons un excellent corps de pompiers. Nous espérons que cette convention sera une source de motivation pour les hommes. Les interventions seront plus nombreuses et le matériel sera plus performant»,

relève Christophe Maillard, qui indique que les partenariats en vigueur avec Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly resteront valables.

La réorganisation des corps de sapeurs-pompiers est un sujet parfois sensible. A la fin de 2017, le corps des sapeurs-pompiers de Givisiez avait été dissous, ses tâches ayant été reprises par le bataillon de la ville de Fribourg, selon la volonté du Conseil communal. La décision avait provoqué la colère des pompiers locaux, qui estimaient ne pas avoir été intégrés aux discussions. «Avec Marly, le rapprochement coulait de source», assure Pierre-Olivier Nobs.

Soutien du terrain

Les deux corps de sapeurs-pompiers ont été associés au processus. Les deux conseillers communaux chargés du dossier précisent que le projet n'a pas suscité d'opposition dans les rangs des soldats du feu, ce que confirme Francis

Hagger, commandant du feu à Marly.

Cette convention a été élaborée en collaboration avec l'Etatibissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) et s'inscrit dans le cadre de Sapeurs-pompiers 2020+, qui prévoit une nouvelle organisation du système de défense contre le feu, avec une répartition des hommes et du matériel par zone à risques.

Dans leur communiqué, Fribourg et Marly relèvent que «ce partenariat soutenu par la Préfecture de la Sarine s'intègre totalement au projet de fusion des communes du Grand Fribourg». «Le signal que nous voulons surtout donner, c'est qu'il faut continuer à penser collaboration et pas seulement dans le cadre du processus de fusion, qui pourrait être vu comme un aboutissement», relève Christophe Maillard. «Je suis persuadé que d'autres pas suivront. Nous sommes dans une bonne dynamique», complète Pierre-Olivier Nobs. »

Une année «dynamique»

Accueil de jour » «Dynamique et sportive», l'année 2018 a rimé avec changements pour l'Association d'accueil familial de jour du district de la Gruyère. Avec les nouvelles directives du canton – qui remplacent ce qui n'était que des recommandations –, l'association a dû cibler davantage les enfants de 0 à 6 ans et non plus ceux un poil plus âgés.

«Nous avons donc dû adapter notre travail. Par rapport aux plus de six ans, les bébés demandent davantage d'attention», précise le directeur Patrick Audemars au lendemain de l'assemblée générale de l'association. Ces changements se ressentent dans les chiffres: si le nombre d'enfants pris en charge a diminué de 1054 à 1039 entre 2017 et 2018, le nombre d'heures de garde a lui augmenté de 353 836 à 375 732 en une année.

«Les plus jeunes enfants accueillis sont placés de manière plus régulière, ce qui permet d'offrir une plus grande stabilité dans le travail de nos accueillantes», se réjouit encore le directeur, ravi également que les craintes des assistantes – notamment une réduction importante du nombre d'enfants pris en charge – se soient révélées infondées. » GCH

FORMATION

AIDE POUR APPRENTIS

Le canton de Fribourg a mis sur pied la permanence Last Minute pour aider les jeunes âgés de 15 à 25 ans à trouver une place pour la rentrée 2019. Joignables par téléphone et courriel du 8 juillet au 16 août, des conseillers d'orientation les épauleront durant leurs démarches. Le site orientation.ch publiera la liste des places d'apprentissage vacantes, indique un communiqué de la DICS. ZL

GLÂNE

UN BLESSÉ SUR LA ROUTE

Un automobiliste de 54 ans a été légèrement blessé hier matin sur la route cantonale à Villaz-Saint-Pierre après avoir embouti par derrière un camion balayeuse, communique la police. Une douzaine de sapeurs-pompiers a été mobilisée pour le désincarcérer. GCH

Annoncez vos fêtes du 1^{er} août!

1^{er} Août » Afin de pouvoir annoncer à temps toutes les manifestations qui se dérouleront lors de la fête nationale du 1^{er} Août dans les communes et les quartiers du canton de Fribourg, ainsi que dans la Broye vaudoise et le Pays-d'Enhaut, La Liberté attend tous les renseignements utiles. Les communes, associations et groupements divers indiqueront avec précision: la date, le lieu, l'heure, les caractéristiques de la manifestation (discours, feux, jeux, concerts, bals, etc.), les prénoms, nom et fonction de l'orateur.

Notre rubrique régionale attend ces informations jusqu'au vendredi 19 juillet au plus tard. Nos coordonnées: La Liberté, Rubrique régionale, 1700 Fribourg. E-mail: region@laliberte.ch » LIB

Vers la fin des rentes à vie

Ville de Fribourg » Posée dernièrement au niveau cantonal, la question des rentes à vie est aussi à l'ordre du jour à l'échelon communal. Des conseillers généraux libéraux-radicaux, démocrate-chrétien, centre gauche-PCS et démocrate du centre ont déposé mercredi une proposition demandant l'abolition de ce système de pensions pour les anciens conseillers communaux de la capitale cantonale. Ils réclament que les retraités du Conseil communal soient soumis au régime ordinaire de la Caisse de prévoyance du personnel de la ville de Fribourg.

Dans leur bref argumentaire, les cosignataires relèvent le montant inscrit au budget 2019 de la commune, soit un peu plus de 895 000 francs.

895 000 francs

Environ, le montant inscrit au budget 2019 pour ces rentes

«Ce système de rentes à vie n'est plus admissible ou défendable d'une quelconque manière, dans une société où cha-

cun est appelé à être plus flexible et mobile dans le monde du travail», peut-on lire dans le texte de la proposition. «Nous avons déjà répondu à des interventions similaires, la question est dans l'air du temps, elle se pose aussi dans le cadre du projet de fusion du Grand Fribourg. Et si la fusion ne se fait pas, nous verrons ça au niveau de la commune», indique le syndic Thierry Steiert.

Ce changement pourrait s'accompagner d'une revalorisation des salaires des membres de l'exécutif ou un régime transitoire pour les retraités qui touchent aujourd'hui ces rentes. » ARM

Elle le frappe, il l'insulte: époux condamnés

Justice » Elle battait son mari, il a insulté sa femme. Ils ont tous deux porté plainte et, comme dans une fable de La Fontaine, la justice a «mis les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre». Et en ramassant dans la foulée 1450 francs d'amendes et de frais au profit de l'Etat.

Récemment, le Ministère public fribourgeois a condamné à cinquante jours-amende avec sursis et une amende ferme de 400 fr. une Brésilienne de Fribourg dans la trentaine. La femme boxait et griffait régulièrement son époux, de vingt ans plus âgé et dont elle est aujourd'hui séparée. En prime, elle l'avait accusé dans un message WhatsApp d'avoir trucidé son ex-femme.

Le mari, lui, toujours sur WhatsApp, a répondu quelques jours plus tard à son épouse qu'elle était une «pétasse». Cela lui a valu dix jours-amende avec sursis et une amende ferme de 300 fr. pour injures. » ANTOINE RUF